L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 17 OCTOBRE 1882.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.
Pour une semaine, commençant **Dimanche, 15 octobre—Matinées habituelles.**
LE GRAND SUCCÈS DE LA PRÉSENTE SAISON.
Engagement du grand Comédien Américain, C. B. BISHOP,
Dans la Comédie mélodramatique, en cinq actes, intitulée
STRICTLY BUSINESS,
par Archibald C. Hunter, sous la direction de FRANK W. PAUL.
Dimanche, 22 octobre—Les plus grands comiques du monde, SALSBURY TROUBADOURS, dans la dernière nouveauté en 3 actes à succès de Bronson Howard, intitulée GREEN-ROOM FUN. 14oct—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
GRANDE OUVERTURE
Pour la Saison 1882 et '83 —Une semaine, commençant
DIMANCHE soir, 15 OCTOBRE.
Matinées usuelles.
JOSEPH F. WHEELOCK,
Assisté par une excellente troupe, dans l'Idylle Romantique de John Habberton.
JOE TATOHER'S REVENGE.
Dimanche, 22 Octobre—La nouvelle pièce de J. W. Shannon--MONEY BAGS. 14 oct—

Grand Assaut D'Armes
Au Fleuret et Sabre—Exercice à la Baionnette
Au bénéfice de l'EGLISE STE MARIE, de Carrollton.
Sérieusement endommagée par le cyclone du 18 avril 1882.
SALLE GUNEWALD.
JEUDI 26 Octobre 1882, à 8 heures P. M.
BILLETS.......50 Cents.
COMITE D'ORGANISATION.
Mr. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général de France, Président,
MM. Armand Pitié, Jos. Lombard, E. Overbeck. Iv. de Lobel-Mahy, Trésorier.
Deux prix de valeur seront offerts aux meilleurs tireurs. Tables de rafraîchissements, tenues par quelques dames de la ville et de Carrollton.
15 oct—10 f.

JARDIN DE WENGER,
Nos 11 et 13 rue Bourbon
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,
Sous la direction de Mme Tampier.
Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.
Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
21sept—6m

Salle de Billard des Variétés,
ET SALLE DE POOL,
Coin des rues Canal et Dauphine, ENTRÉE RUE DU CANAL.
FRED. BERTRAND, propriétaire; F. MAGGIOLI, directeur. Cette salle fait sa réouverture **lundi soir,** après avoir été complètement restaurée: Nouveaux tapis sur les tables et billes de première qualité. Un tournoi à trois billes, jeu de carom. français commencera le 15 octobre. Les entrées seront closes le 1er octobre. Premier prix $50, et une médaille d'or; second, $25; troisième, $15; quatrième, $10; cinquième, $5. 16 sept—1 mois.

WEST END.
LES trains partiront comme suit jusqu'à nouvel ordre:
DE LA VILLE.—Toutes les heures de 7 h. A. M. à 9 h P. M.
DU WEST END—Toutes les heures de 8 h. A. M. à 10 h. P. M.
F. WINTZ, Surintendant.
28sept—

MEDECINS.
Avis.
LE Dr B. A. POPE sera à son bureau, (152 rue du Canal, LUNDI, le 16 octobre. 14 oct—2f

Changement de domicile.
LE Dr CASTELLANOS a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a transféré son domicile au No 185 rue Julie, entre St. Charles et Carondelet.
Consultations comme par le passé, de 9 à 10 h. A. M. au coin des rues Remparts et Dumaine, et de 2 à 4 P. M., au coin des rues Commune et Baronne, (Bâtisse de la compagnie du Gaz.) 10 oct—

DR. CHS. LANAUX, DENTISTE,
A transporté son cabinet du No. 86 de la rue Royale, Chez WASHBURN, le Photographe, Coin Canal et Passage de la Bourse,
17 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Dr A. W. de Roaldès,
Résidence: 415 rue Decatur.
Près des Champs-Elysées.
Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Gaz." Elévateur: rue Commune.
Consultation: de 1 à 3 P. M.
e o2lt 5m—J.D.M

Le Dr J. CARRIERE,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Académie de Médecine, No 2, rue Portalis, Près le Boulevard Malesherbes, PARIS, (France).
1e juil—6mMaJD

Mme VALLON, SAGE-FEMME,
Diplomée de la Faculté de Paris.
Résidence: No. 179 rue des Remparts, Entre Ste-Anne et Dumaine.
P. S.—On pourra la consulter à toute heure.
7 oct—Sam Dim Jeu—3m

Jno B. Byrne. F. Laudumiey.
F. LAUDUMIEY,
Imprimerie et fournitures de Bureau.
93 ......RUE ROYALE......93
Entre Conti et St. Louis.
Albums, Cadres pour Photographies, Scrap Books, Scrap Pictures, Papeteries, etc.
Spécialités de Cartes de Visite.—Cadres pour portraits de toutes les grandeurs faits sur commande. 1er oct—1m—DMerJ

LE BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.
Pas de son semblable.
ALPH. WALZ, Seul propriétaire et fabricant 36 rue Conti.
5 oct—1 an

Les personnes qui désireraient —disposer de— MEUBLES,
vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.
6août—

JUNIUS HART,
191 Rue du Canal.
LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis
J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Restaurant de la Louisiane,
No 113, RUE DOUANE.
RÉOUVERTURE.
NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos clients ainsi qu'au public, en général, que nous avons réparé, amélioré et surtout considérablement agrandi notre restaurant, et que nous en faisons la réouverture aujourd'hui même, 30 septembre.
M. ET MME BEZAUDON.
M. Bezaudon, chef très habile, s'occupe de la cuisine. Mme Bezaudon dirige le service dans la salle. 30sept—1m

Mme [illegible], sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1 an

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER
Est employé constamment par le public depuis plus de 20 ans. C'est la meilleure préparation qui existe pour rendre la COULEUR DE LA JEUNESSE A UNE CHEVELURE GRISE.
Elle fournit aux glandes des cheveux, sans tacher la peau, la substance et la couleur qui les entretiennent. Elle accroît et épaissit la chevelure, l'empêche de blanchir et de tomber, et PRÉVIENT aussi la CALVITIE.
Elle guérit les démangeaisons et les éruptions et les peaux mortes. Elle communique à la chevelure une douceur soyeuse qui en rehausse la beauté. Elle entretient la propreté de la tête.
L'Essayeur d'Etat, le chimiste du Mass. et les principaux médecins la recommandent comme une grande acquisition en médecine.

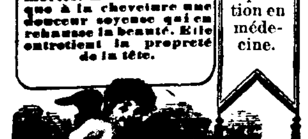

BUCKINGHAM'S DYE Pour Les FAVORIS.
donne à la barbe une nuance BRUNE ou NOIRE, au choix. La préparation étant simple et appliquée facilement et produit une couleur fixe que l'eau n'enlève pas.
PREPARED BY R. P. HALL & CO., NASHUA, N. H. Sold by all Dealers in Medicine.

TAPIS. B. & W. Croner,
Prennent plaisir à annoncer l'ouverture d'un assortiment vaste et choisi de
TAPIS NOUVEAUX
Comprenant des tapis de velours, Bruxelles, Trois plis, Ingrain, etc.,
TOILES CIRÉES pour parquets, STORES de fenêtres, RIDEAUX de dentelle, NATTES et RUGS Smyrne, Moquet et Bruxelles.
Vaste assortiment; genres nouveaux.
NATTES DE CHINE.
Ils ont aussi déballé une variété choisie de Marchandises nouvelles pour l'Automne.
Ils les signalent à l'attention du public.
141 rue du Canal, coin Bourbon.
N. B.—Des échantillons sont envoyés à tous les points, sur application. 1er sept—3m

Aux Planteurs-Sucriers.
Economisez du combustible, en faisant usage du
Albany Steam Trap.
C'est un appareil qui renvoie la vapeur condensée des serpentins aux bouilloires, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.
A vendre par JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26 et 28 rue Front,
29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

Aux Fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc.,
BISULFITE DE CHAUX DE 1851-BONNABEL-1882
Trente et une années de succès ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bisulfite sur tous les agents antiseptiques ou decolorants, et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le jus de canne. Tous les Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à
H. BONNABEL,
3 oct—2m 37 North Peters street.

ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—
800 ROULEAUX DE NATTES
Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.
RIDEAUX EN DENTELLE.
Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.
STORES POUR FENÊTRES.
A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.
Grande variété de franges nouvelles.
Nattes de Cocoa et de Napier.
Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.
TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers
11mars—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN— NATTES DE CHINE.
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
2juin—1an

Association de Mariage —DU— CROISSANT
123 RUE GRAVIER.—Pas d'assessement pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Des certificats de $1200, $2000 et $3000 sont émis, payables à l'époque du mariage. 25 juil—1 an

Charbon de Pittsburg.
CHAS. GAULON, bureaux 35 Vieux Bassin près Tremé, et à l'encoignure Champs Elysées et Chartres.
Vend le charbon aux prix suivants:
Délivré par 500 barils à 40 c. par baril.
Délivré par 50 barils à 42 1/2 par baril.
Délivré par 10 barils à 45 c. par baril.
L'on prend les ordres pour toutes la saison au même prix. 1oct—2m—DMaJ

2e ET 3e DISTRICT
Un Nouvel Entrepôt de Charbon.
NOUS avons ouvert, pour l'agrément des citoyens du 2e et du 3e District, un nouvel entrepôt de Charbon au vieux dépôt du Chemin de Fer Pontchartrain, au coin des rues Champs-Elysées et Victoire.
Un commis parlant le français est attaché au bureau, avec un stock complet de
CHARBON DE L'ALABAMA
provenant directement des mines.
Nouvelles Balances pour Charbon et nouvelles charrettes.
Essayez le Charbon de Monticello ou de Helena pour vos maisons ou vos bureaux, et le Charbon de Pratt pour les machines à vapeur, et vous ne vous servirez jamais plus du Charbon de Pittsburg.
A. C. DANNER & CIE.
Agents pour le Charbon de l'Alabama.
1er oct—au9iv

Mme LEONIE GEORGE, Modiste en Robes,
Ex-première de MARIA FERRY et ex-[illegible] de D. H. HOLMES,
223.........Rue Royale.........223
Entre Dumaine et St-Philippe.
7oct—1m

Avis d'Election.
BUREAU DU SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, 7 octobre 1882.

EN VERTU de deux proclamations émises par Son Excellence SAMUEL DOUGLASS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et portant la date du 22 août 1882, ordonnant qu'une élection ait lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882, savoir: MARDI, le 7 NOVEMBRE 1882, de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans le but:

I. D'élire conformément à une loi intitulée "Acte pour incorporer la Ville de la Nouvelle-Orléans; pourvoir au gouvernement et à l'administration des affaires de la dite ville, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux Publics, un Commissaire de Police et des Edifices Publics, et quatre Recorders, dont un pour chaque Cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesdits fonctionnaires devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux ci-après indiqués.

II. D'élire deux Représentants de l'Etat de la Louisiane pour le premier et le second district congressionnel respectivement (composés des différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans ci-après énumérés), pour servir pendant deux ans au 48e Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, et à la loi No 101 de la session régulière de 1882, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, MARDI, LE SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1882,

de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, (ce jour-là étant le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882), dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, aux bureaux d'élection que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les fonctionnaires ci-après dénommés, comme il est ordonné dans les deux proclamations ci-dessus mentionnées, savoir:

1. Conformément à la dite loi intitulée "Loi pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Controleur, un Commissaire des Travaux publics, un Commissaire de Police et des Edifices publics et quatre recorders, dont un pour chaque cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux, savoir:

Le Premier District Représentatif, Premier Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Thalia jusqu'à l'intersection du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne au centre de Felicity Road jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Second District Représentatif, Second Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Julie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'au centre du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne jusqu'au centre de la rue Thalia, de là le long du centre de la rue Thalia jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Le Troisième District Représentatif, Troisième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississipi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de là le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de là le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississipi, de là le long du fleuve Mississipi jusqu'au point de départ, élira trois membres du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal d'Orléans, de là le long du centre du Canal d'Orléans jusqu'au Chemin de la Métairie, de là le long du vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Louis, de là le long du centre de la rue St-Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de là jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississipi le long du centre de la rue St-Louis au vieux Chemin de la Métairie, de là, le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal d'Orléans, de là le long du centre du dit Canal au Canal Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean à la rue St-Philippe, de là le long du centre de la rue St-Philippe au fleuve Mississipi, de là au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St-Philippe au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à la rue Esplanade, de là le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ élira un membre du Conseil.

Septième District Représentatif, Septième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean et le raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue Champs Elysées au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de là le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Première jusqu'au Melpomène Tail-Race, de là le long du centre de Melpomène Tail-Race jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Toledano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Napoleon Avenue, de là le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit:

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoleon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au Melpomene Tail-race, de là le long du centre du Melpomene Tail-race jusqu'à la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième Wards, bornés comme suit;

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomene Tail-race, de là le long du centre du Melpomene Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Le Dix-septième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain au Canal Upperline, de là le long du centre du Canal Upperline, et de la rue Upperline au fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward, borné comme suit, savoir: Tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, commençant à un point près de la rive du fleuve vis-à-vis de la rue Ptolemy, de là se dirigeant comme suit, savoir:
Sud 2° 30', 4 milles est et environ 1080 pieds.
Sud 3° 10' ouest environ 620 pieds, de là longeant la ligne de derrière des propriétés.
Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7" à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".
Sud 76°, est 311' 4 1/2" à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947, 9 1/2".
Sud 65° 30', est 955' à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/2°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' 7" à range line 1366' 6".
Sud 81° 15", est 2368' 6" à range line 4383' 7".
Sud 61° 53', est 1 1/2 mille est et 277' 2".
Sud 31° 35', est 1 1/2 mille est et 2163' de la ligne inférieure de Jeanne Lassalle, de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Toledano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre de la rue du Canal, de là le long du centre de la rue du Canal au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au Lac Borgne, de là le long du Lac Borgne jusqu'au Bayou Bienvenu, de là le long du Bayou Bienvenu jusqu'au Canal des Pêcheurs, de là le long du Canal des Pêcheurs jusqu'à la ligne sud de la Promenade Florida, de là le long de la dite ligne de la Promenade Florida à la ligne inférieure des Casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long de la ligne du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au Canal Melpomène à la rue Claiborne, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit: Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolemy, prenant la direction suivante:
Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés.
Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7", jusqu'à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".
Sud 76', est 311' 4 1/2", jusqu'à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947' 9 1/2".
Sud 63° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/2°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".
Sud 81° 15", est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".
Sud 61° 53', est 1 1/2 mille et 277' 2".
Sud 31° 35', est 1 1/2 mille et 2163' jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lassalle, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Sixième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'à sa jonction avec le canal Melpomène "tail race," de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Septième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'à l'intersection du Melpomène "tail-race", de là le long du centre du Melpomène "tail-race" à l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de là le long du centre du Upperline Canal à la rue Upperline, de là le long du centre de la rue Upperline jusqu'au fleuve Mississippi et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil

II. Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au 48e Congrès des Etats Unis d'Amérique pour le terme de deux ans, savoir:

Un pour représenter le premier district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et cette partie de la rive gauche au-dessous de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et quinze de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un pour représenter le second district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située au-dessus de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards deux, un, dix, onze, douze, treize, quatorze, seize et dix-sept de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—au 7 nov.

Aux Electeurs.—Etat de la Louisiane, Surintendant de l'Enregistrement en la paroisse d'Orléans, bureau: rue du Camp, vis-à-vis de la rue Lafayette—Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1882.
Les messieurs désirant se faire enrégistrer, trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 h. et de 4 à 7 heures du soir, jusqu'au 28 octobre 1882, après quelle date, il sera clos pour permettre au travail de la révision et de la préparation des registres de Polls de s'opérer.
CHAS. CAVANAC, Surintendant.
17 sept au 7 nov—

Avis important aux contribuables
Bureau du collecteur de taxes du district inférieur, No 47 rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1882.
J'APPELLE avec insistance l'attention des contribuables délinquants du district inférieur sur la section 1 de la loi 98 de 1882, qui ordonne l'annonce et la vente de toute propriété devant des taxes arriérées, dans les quatre mois à partir de la date de la promulgation de la dite loi (5 juillet 1882), attendu que je serai bientôt prêt à mettre en vigueur les clauses de la dite section.
Les contribuables désirant profiter des facilités de paiement qui leur sont offertes par les sections 8, 9 et 10 de la dite loi, lesquelles leur permettent de s'acquitter en (3) trois versements, sont invités à se présenter dans nos bureaux et à se conformer aux stipulations des dites sections.
P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat du District Inférieur.
10 oct—10,14,15

QUARTIER-GENERAL —DU— COMITÉ CENTRAL EXECUTIF —DU— PARTI DÉMOCRATE.
NOUVELLE-ORLÉANS, 1882.
MONSIEUR:—La campagne électorale qui va s'ouvrir va, sans aucun doute, provoquer une grande activité et d'énergiques efforts de la part du parti républicain. Craignant le verdict dont le peuple va frapper la Législature qui vient de se clore, ils font de puissants efforts pour s'assurer la majorité dans la prochaine Chambre des Représentants. Avec une effronterie qui ne sait plus rougir de rien, les chefs du parti ont inauguré un système d'extortions et d'exactions sans égal dans l'histoire de la politique américaine.
Tous ceux qui occupent des emplois fédéraux, à tous les degrés de l'échelle administrative, et dans chaque branche du service public, sont requis de verser leur contribution au trésor du parti, sous peine de déplaire en haut lieu et de perdre leur place. On fait un usage sans limite des pouvoirs et de l'autorité des plus hauts fonctionnaires uniquement dans un intérêt de parti.
Le parti aujourd'hui au pouvoir a tenté insidieusement de pénétrer dans chaque maison et à force d'astuce, à force de promesses et de patronage, de séduire les faibles et d'attirer les mécontents et les chercheurs de places. Il n'y a pas un État du Sud où l'on n'ait pas encouragé la désertion du parti en assurant d'avance le prix de cette désertion. Inutile de citer à cet égard l'exemple des autres Etats, mais chez nous il est manifeste qu'il s'en fait un véritable trafic et que l'on fait toute espèce d'offres à la trahison.
Voilà ce que doit combattre et anéantir la démocratie louisianaise. Soyons fidèles aux vraies traditions, sachons conserver l'intégrité du parti. Les mêmes raisons qui ont produit la révolte contre le joug radical et en ont amené la destruction, subsistent encore. Elles sont pressantes et exigent l'unité d'action de toute notre population.
Nous devons toujours chérir et défendre chaleureusement la liberté et le bonheur du peuple. Par conséquent nous ne devons pas abandonner les fruits des victoires du passé ni nous relâcher en quoi que ce soit, de peur de réveiller le passé et d'en faire un danger pour l'avenir.
C'est le peuple qui doit combattre. C'est de lui que doit venir la victoire du droit—le succès de la démocratie.
Nous n'avons aucune somme d'argent ni publique ni particulière à notre disposition, et nous ne pouvons jeter de l'argent aux tripoteurs de toute sorte pour nous assurer de leur part un appui douteux. D'ailleurs, il n'en est nullement besoin pour nous assurer les bienfaits d'un bon gouvernement.
Vous êtes donc instamment priés d'organiser immédiatement vos comités de paroisses et de districts, de mettre le parti en mesure de combattre efficacement, de vous assurer le concours actif, personnel de vos candidats et des citoyens de votre district.
Envoyez le plus tôt possible une liste complète de vos organisations locales et de district à notre quartier général avec une adresse correcte de votre bureau de poste, de façon à nous assurer mutuellement à vous et à nous des communications faciles et à nous fournir les informations dont nous avons besoin les uns et les autres.
Le succès n'est dû qu'à une action prompte et dévouée. Restons fidèles à nous-mêmes et à notre parti, et nous ne pouvons être battus.
Très respectueusement,
JOHN FITZPATRICK, Président du Comité Central Exécutif d'Etat.
O. M. TENNISON, Secrétaire.

INSTITUTIONS.
Institut Markey & Picard,
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, N. O.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Le 4 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents.
Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 27 août—3m DMJ

Columbian Institute,
128 RUE ESPLANADE.
ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.
MLLE H. FITZGERALD, Directrice.
19sept—6m

L'ENTREPRISE,
Moulin à Scie et Fabrique de Chassis, Portes et Fenêtres.
Le plus vaste et le plus complet au Sud.
Samuels & West,
PROPRIÉTAIRES,
Bureau, coin des rues Bassin et Toulouse; succursale, 32 rue Carondelet.
Chantiers de bois, 97 rue Calliope; coin des rues Bourgogne et St-Pierre; et coin des rues St-Louis et Bassin. Boîte 2709 de la Poste.
Un grand assortiment de Chassis, Fenêtres, Portes, Moulures, etc., toujours en magasin.
Cabinets d'habitations faites sur commande dans un bref délai.
Il est fait une spécialité de la façon des Meubles de Bureaux, de Magasins et d'Eglises. Les ordres sont respectueusement sollicités et seront remplis promptement aux prix au comptant, les plus réduits. 1er sept—3m

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de ROBINSON,
ETABLIE EN 1855.
Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.
LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.
Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.
Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.
Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.
Ordres exécutés le jour même de leur livraison.
JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 11mars—1an

L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE L.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—SE FERA— A LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 14 Novembre 1882.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard DE LA LOUISIANE, —ET DU— **Gén Jubal A. Early,** DE LA VIRGINIE.
GROS LOT $75,000!
1967 LOTS! —LE TOUT S'ÉLEVANT À—
$265,500!
Le Tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
Voyez le Plan.
100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à **M. A. DAUPHIN,** Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.
Remarquez que **TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.**
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-huitième état annuel.
CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année finissant le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$83,302 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 10
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Valletta Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 84
	$705,187 20

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D A. CHAFFRAIX,
S. W. TAYLOR.	

13 juin—

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Co.,
for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$87,983 10	
Return premiums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 98	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
River	31,169 95	
	$183,675 92	
Rebate agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi-annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 82	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 86
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets:

Cash in banks	$43,197 61
United States 4 per cent. bonds	334,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,390 00
Pledge notes	13,850 00
Loan on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,103 42
New Orleans Water Works bonds	28,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	28,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,869 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,500 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1,761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45,325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
(Signed) J. TUYES, President.
(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.
Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.
(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.
(Signed) A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, Jan. 13, 1882.
(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Pouts,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon,	Chas. E. Schmidt,
D. Fatjo,	Jules Tuyès.

28 juil—

Brasseries.
MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
282.....RUE VILLERE.....282
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMam

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.
Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Emma Pollock.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6663.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 28 octobre 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Levée, entre les rues Mandeville et Marigny, dans l'îlet borné par les rues ci dessus mentionnées et la rue Peters, désigné par un plan annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, en date du 22me jour de février 1838, comme lot cinq et mesurant au pied français, vingt-huit pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les soixante-dix-huit actions (78) du fonds hypothécaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à soixante-treize (73) actions du fonds hypothécaire attachées.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Termes et conditions — L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de trois cent quatre-vingt-dix piastres, ($390) échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire par Achille Chiapella en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 26ème jour d'août 1848, pardevant Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville et avec l'acte de vente du shérif.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26Sept—oct 3,10,17,24, 28

Louis Philippe Delachaise vs. John A. Devany et Martin M. Devany.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6679.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 15 novembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement la ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'îlet numéro vingt-trois, borné par les rues Bacchus, Apollo et Delachaise et l'Avenue Louisiane, les dites terrains sont désignés par les numéros Onze et Douze sur un plan original du faubourg Plaisance et Delachaise et sont aussi désignés par les mêmes numéros d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, le dit plan est annexé pour référence spéciale à un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 et mesurent, conformément au dit plan original, chacun, trente-deux pieds de face à la rue Bacchus sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.
2° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'îlet numéro vingt-trois, borné par les rues Bacchus, Apollo et Delachaise et de l'Avenue Louisiane. Les dits terrains sont désignés par les numéros Treize et Quatorze sur un plan fait par Louis H. Pilié, en date du 18 octobre 1871, annexé à un acte de vente du plaignant au défendeur ci dessus, passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871, conformément au dit plan, les dits terrains mesurent chacun, au pied américain, trente-cinq pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No Treize forme l'encoignure des rues Delachaise et Bacchus.
Les dits terrains ci-dessus forment une partie des quatre terrains désignés sur le plan original du faubourg Plaisance et Delachaise par les numéros Treize, Quatorze, Quinze et Seize, et sont désignés en outre par les mêmes numéros d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, le dit plan est annexé au dit acte de dépôt passé par James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 pour référence spéciale.
3° Deux certains terrains ensemble avec toutes et particulièrement les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement ville et paroisse de Jefferson en cet Etat, dans l'îlet numéro vingt-trois borné par les rues Bacchus, Apollo, Delachaise et l'Avenue Louisiane. Les dits terrains sont désignés par les numéros Quinze et Seize, d'après un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 18 octobre 1871, annexé par référence à un acte de vente du plaignant au défendeur ci-dessus passé pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871, conformément au dit plan, au pied américain, chacun trente pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles.
Les dits terrains ci-dessus décrits forment une partie des quatre lots de terre désignés sur un plan original du faubourg Plaisance et Delachaise par les numéros Treize, Quatorze, Quinze et Seize et sont en outre désignés par les mêmes numéros d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, le dit plan est annexé au dit acte de dépôt passé pardevant Jas. Fahey, notaire, le 21 octobre 1871 pour référence spéciale.
Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par le défendeur ci-dessus par achat du plaignant ci-dessus, conformément aux trois différents actes passés pardevant James Fahey, notaire, le 21 octobre 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct—14, 21, 28—4, 11, 15nov

Mme Rebecca Hoyle vs Chas. G. Schulze.
ANCIENNE SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9227.—maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6715—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 octobre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Sept certains lots de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Helena et St Anthony, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, neuf et dix sur un plan marqué numéro cinq, déposé à l'étude de James D. Augustin, notaire en cette ville, pour référence en date du seizième jour de mars 1869 et qui mesure comme suit:
Les lots trois, cinq, sept et neuf mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun, les lots numéros quatre, six, dix mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun entre lignes parallèles, le numéro dix forme l'encoignure des rues Douane et Helena.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 sep—21,28, oct 5, 12, 19,24

Charlotte Piffet et mari vs James S. Knapp.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4921—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 novembre 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Coliseum et Prytania. Etant le cinquième lot de l'encoignure de la rue Philip, mesurant vingt-neuf pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Coliseum sur une profondeur de cent trente-neuf pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
5 oct—h 12 19 26, nov 2 7

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de William Clark.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6808.—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Clark, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—13,17,22

Succession de C. V. Andry.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6809—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. V. Andry, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—13 17 22

Succession de Louis Mestier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6731—Division B. Attendu que Louis J. Mestier a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Louis Mestier, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
8 oct—8, 12, 17

Successions de William Judge et de Margaret Judge, sa femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6781.—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration aux successions de William Judge et de Margaret Judge, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8oct—8 12 17

Succession de Mme Maria Saunders, femme de Robert Saunders.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6769—Division B. Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Maria Saunders, femme de Robert Saunders, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8oct—8 12 17

On peut toujours se procurer l'Abeille chez

H. Billard, libraire,	coin Bienville et Chartres
P. Fournier, ..	139 rue Royale,
G. Ellis, ..	11 Decatur,
H. Holland, ..	19 Commercial Place,
G. F. Wharton, ..	21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson, ..	306 Decatur,
A. E. Staub ..	52 Commercial

VENTES A L'ENCAN
PAR JAS. P. GUINAULT.
Vente pour cause de mauvaise santé. Articles de fantaisie, merceries, jouets, &c., &c.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 17 octobre 1882, il sera vendu, à 11 heures du matin, en bloc ou au détail, rue Ste. Anne No 7, bâtisses Pontalba—
Le magasin de variété de M. Lefèvre, comprenant articles de fantaisie, merceries, jouets et une grande quantité d'articles divers dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant.
Les personnes désirant traiter à l'amiable avant le jour de la vente peuvent s'adresser à l'encanteur. 11 oct—

PAR O. VALETON.
Fonds de Groceries et Café.
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O VALETON, Encanteur, MARDI, 17 Octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 99 rue des Magasins—
Tout le contenu d'une grocerie et café, consistant en groceries, installations de café comptoirs, billards, glacière, glaces, tables, chaises, etc., etc.
Conditions—comptant. 15 oct—

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de Ann Dolan, épouse décédée de Peter Moran.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6821—Division C. Attendu que Peter Moran a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann Dolan, son épouse, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 oct—15,19,24

Succession de Jessie Gaylord alias Gayle Woods.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6775—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Jessie Gaylord alias Gayle Woods, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier
7 oct.—7,11,15

REUNION DE CREANCIERS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6 722.
Raymond Couyand vs. ses créanciers.
Aux créanciers de Raymond Couyand et à toutes autres personnes intéressées:
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Théodule Buisson Esq., un notaire, le 28me jour d'octobre 1882, à 11 heures du matin.
Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nlle-Orléans, ce 23me jour de septembre 1882.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 sept—14 22 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6699.
Alfred H. Isaacson vs. ses créanciers.
Aux créanciers de Alfred H. Isaacson et à toutes autres personnes intéressées.
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de Fred. Zengel, Esq., un notaire 23me jour d'octobre 1882, à 11 heures du matin.
Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour
Nlle-Orléans, 16me jour de septembre 1882.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 30 - oct 21

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6822.
J. P. Harrison Jr. & Cie et J. P. Harrison, Jr. individuellement, vs. leurs créanciers.
Aux créanciers de J. P. Harrison Jr. & Cie et de J. P. Harrison, Jr. individuellement et à toutes autres personnes intéressées:
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de J. G. Eustis Esq. un notaire, le 15me jour de novembre 1882, à 11 heures du matin.
Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nlle-Orléans, ce 14me jour d'octobre 1882.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 oct—15 17—nov 1 14

SPÉCIALITES —DE— GODCHAUX.
VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,
En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.
Costumes élégants et de fantaisie, [illegible] de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.
Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.
Nos Chemises Cosmopolitaines, LOT C. 5,
A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.
LÉON GODCHAUX, 81 et 83 rue du Canal.
14 mai—M J D

ASSURANCES.
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.
Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous assistant secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an

Compagnie d'Assurances Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président.
CHAS. H. DOLSEN....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer	Joseph Bowling
W. B. Conger	S. Hernsheim
George W. Sentell	Edward Nalle
Alf. Moulton	J. J. Reiss
Charles Newman	Louis Prados
U. Marinoni	Harry L. Flash
Lucien Deléry	A. H. Siewerd
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz
Reuben G. Bush	N. D. Wallace
John Calder	R. F. W. Bachman
S. O. Conlon	Wm Garig
W. A. Phelps	John D. Fisher
M. Gillis	A. Rosenfeld
Wm. R. Lyman	C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
15 juil—1an vée

MASS MEETING.
TOUS les CORDONNIERS et PIQUEURS, blancs et de couleur, sont invités à assister à une réunion générale qui aura lieu dans la salle du "Morning Star," coin Poydras et Camp, LUNDI, 16 octobre, à 7 heures du soir. 15 oct—1f

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER
Résidence élégante pour famille Coin des rues Prieur et Dumaine.
Maison et terrain dans le fond de la susdite encoignure sur la rue Prieur, entre Dumaine et St Philippe.
Succession de Charlotte Cornelie Bellocq, épouse décédée de P. G. Gibert.
No 4176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 18 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882 et signé le 19 mai 1882 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir:
1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, St Philippe et Johnson, formant le coin des rues Dumaine et Prieur et désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882 et mesurant au pied américain, 75 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 129 pieds 5 pouces et 1 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 129 pieds 5 pouces 1 ligne, à quel point le dit lot s'élargit de 76 pieds 4 pouces et à une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue St Philippe de 63 pieds 9 pouces 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond, s'étendant parallèlement à la rue Dumaine de 130 pieds 1 pouce 7 lignes.
Les améliorations comprennent une belle résidence de famille bien bâtie, en bois, à deux étages et recouverte en ardoises, avec balcons en fer et couvertures sur les deux rues Dumaine et Prieur, et contenant au 1er étage un grand corridor, salons doubles avec portes à coulisses, boudoir avec galerie sur le côté, salle à manger avec office, cuisine et 2 autres chambres, cave et grande galerie de côté, escalier, lieux d'aisance, et au second étage 3 chambres à coucher, 2 boudoirs et corridor dans le corps de logis principal et 4 chambres à coucher et cabinets avec galeries sur les deux côtés, escaliers et lieux d'aisance dans la bâtisse où se trouve la cuisine.
La maison est parfaitement finie, avec corniches et pièces de centre avec devants de cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger, et le gaz partout. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse à un étage contenant chambre à bain, chambre pour emmagasiner le bois et le charbon, aussi une grande chambre à laver, poulailler, remise, écurie et chambre à fourrage, 4 grandes cuves, puits avec pompe, etc.
Le jardin, très spacieux, est arrangé avec goût, il comprend des plates bandes, cercles et des plantes et est orné d'un grand nombre d'arbres [illegible] de plants de fleurs [illegible] il y a un kiosque et une serre. Les cours sont [illegible] briquetées [illegible] allées du jardin sont coquillées.
2° Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et carré d'îlet contigu au précédent à l'arrière désigné par la lettre B sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882, et mesurant, au pied américain 30 pieds de face rue Prieur sur une profondeur de 130 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, et de 119 pieds 0 pouces et 6 lignes de l'autre côté, coin de la rue St Philippe et a une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et à une bâtisse attenante de 2 chambres aussi, une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc. etc.
Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un, deux et trois ans en billets d'acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeurs, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement à la maturité.
Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant ou montant dû et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera de plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 oct—14 17, 21,28—nov 4,11,18.

RUE DES REMPARTS.
Belle résidence à deux étages et à deux corps de logis No. 265 rue des Remparts entre la rue des Ursulines et le Chemin du Bayou
Succession de Veuve Philippe Lanaux, No 6556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 18 novembre 1882, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, siégeant à la place de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E maintenant en congé, en date du 10 octobre 1882, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Second District de cette ville anciennement appelé le faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Ursulines, Bayou et St-Claude, étant une partie du terrain primitif désigné par le numéro Quarante-et-un, sur un plan dressé par le voyer de ville, en date du 13 juin 18[illegible] et annexé à l'acte No 464 passé dans la même année et se trouvant parmi les archives de Michel de Armas, anciennement notaire, en cette ville, lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de cent vingt pieds d'un côté et de cent vingt-huit pieds six pouces et six lignes sur l'autre côté les lignes du fond mesurant 40 pieds 6 pouces et 9 lignes et mesurant d'après un plan de A. Toledano daté N. O. 5 octobre 1852 au pied américain trente neuf pieds à la rue des Remparts sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes d'un côté, cent vingt-huit pieds cinq pouces et sept lignes de l'autre côté la ligne du fond mesurant quarante-huit pieds, plus ou moins, laquelle propriété est sujette à une rente de terre en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans de six pour cent sur un capital de huit cent cinquante [illegible] piastres devant être assumé par l'acquéreur et est la même propriété acquise par feue la dite veuve Philippe Lanaux par achat de G. Lanaux, conformément à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le sixième jour de juillet 1855.
Les améliorations comprennent une belle résidence de famille à deux étages et à deux corps de logis, désignée par le No 265 rue des Remparts, ayant à chaque corps de logis un salon double, salle à manger et galerie au premier étage et 3 chambres et galerie au second étage, une cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres à chaque étage, cour pavée, cuve, hangar, &c., &c.
Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur divisés en coupons, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue; l'acte de vente devant être passé pardevant Chas G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devant aussi renfermer toutes les clauses usuelles relatives au paiement de cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et ainsi qu'à l'assurance et au transfert de la police.
L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication la susdite rente de terre en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans pour la somme de Huit Cent Cinquante Cinq Piastres, avec intérêt du 1er octobre 1882, les taxes d'Etat de 1882 et le paiement du terme non expiré de la police d'assurance; un dépôt au comptant de dix pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 oct—14 15 17 21 28—4 11 18 nov

PAR ALBERT PAUL,
ENCAN! ENCAN!
PAR ALBERT PAUL.
Le Bureau de Prêt sur Gages, No 17 rue Baronne.
AVIS.
A tous ceux que cela concerne j'informe par le présent avis le public que tous les gages détenus par moi sur lesquels l'intérêt n'aura pas été payé jusqu'au 1er août 1882, seront vendus à l'encan et à l'amiable le 12 octobre et les jours suivants, et jusqu'à ce qu'ils aient tous été vendus.
Tous les objets vendus avec pleine garantie.
OTTO SCHWANER, Propriétaire.
10oct—7f

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER,
17......RUE BARONNE......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE, Près de la SALLE GRUNEWALD.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis où connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert, François	Deitz, Jacob
Avet, Vincent	Desplats, François
Baily, Jean-Baptiste	Gantier, Emile et Adolphe
Barbin, Celestin	Grand, François
Bernadot, De Vve Duprey	Jacomo, Fidèle
Bloch, Salomon	Legay, Auguste
Blois, Joseph de Bonnaville, Marcel	Marcelan, Pierre Milhet
Bony, Dme	Ouellié, Jean
Capron, Jules Alfred Richard	Pérès, Paul
Cartier, Jules Mathieu	Pontacq, Alexandre
Castet, Paul	Rousset, Jean
Castel, Anne	Salomon, Mathieu
Castaing, Alexandre	Saloy, Pierre et Bertrand
Charton, Jean	Sorbet, Guillaume
Cientat, Jean F'cois Sévère	Tarand, Mathieu Gandé
Corvaisier, Joseph Jean Marie	Thèse, Honoré Crabé
Darras Louis Nicolas	Vessières, Jean
	Vincentelli, Ange André dit Luigi

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er octobre 1882.
1er oct—